



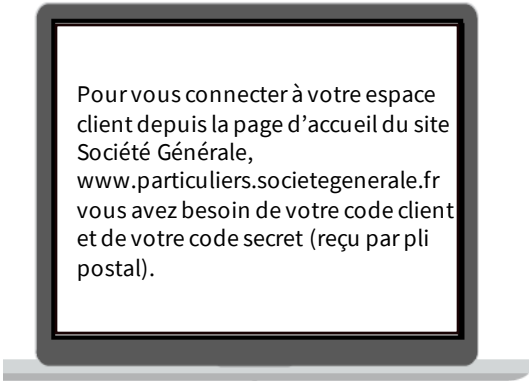
TOUTE VOTRE BANQUE ACCESSIBLE À DISTANCE

Guide des services bancaires disponibles sur Internet,
l'Appli et via le Service Client Premium (3944)

VOTRE BANQUE DIGITALE

Avec le service de Banque à Distance, vous accédez à votre Espace Client 24h/24 et 7j/7 via votre Espace Client Internet ou l'Appli Société Générale⁽¹⁾, pour gérer vos comptes et réaliser de nombreuses opérations.

Service d'assistance technique Banque à Distance :
01 42 14 58 58, du lundi au samedi, de 8h à 19h



Pour vous connecter à votre espace client depuis la page d'accueil du site Société Générale, www.particuliers.societegenerale.fr vous avez besoin de votre code client et de votre code secret (reçu par pli postal).

GARANTIR LA SÉCURITÉ DE NOS ÉCHANGES

Pour une confidentialité et une sécurité renforcées de nos échanges par e-mail, nous vous recommandons d'utiliser la messagerie sécurisée de votre Espace Client Internet ou de l'Appli Société Générale. Elle permet d'échanger de façon sécurisée et d'envoyer des pièces jointes jusqu'à 10 Mo.

VOS VIREMENTS EN LIGNE

Vous pouvez effectuer, suivre, modifier ou annuler des virements à destination de la France ou de n'importe quel pays de la zone SEPA, quand vous le désirez.

Les plafonds unitaires et journaliers standards ⁽²⁾ sont les suivants :

Type de virement	Plafond unitaire standard	Plafond journalier
Virement instantané	Jusqu'à 15 000 euros	Jusqu'à 150 000 euros
Virement international vers un tiers	Jusqu'à 50 000 euros	Jusqu'à 150 000 euros
Virement SEPA vers un tiers, ponctuel ou permanent*	Jusqu'à 50 000 euros	Jusqu'à 150 000 euros
Virement ponctuel ou permanent entre comptes	Jusqu'à 50 000 euros	Pas de plafond quotidien
Virement entre CAV et DCS ou inversement	sans objet, illimité	Pas de plafond quotidien

Pour modifier le paramétrage et ajuster à vos besoins, nous vous invitons à vous rapprocher de votre Banquier Privé.

* Les virements permanents ne sont possibles que vers des comptes de banques situées en France.

(1) Elle est téléchargeable gratuitement sur Google Play et l'App Store (gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à Internet). Google Play est une marque déposée de Google Inc. App Store est une marque déposée d'Apple Inc.

(2) Le plafond global journalier, correspond au montant cumulé des virements externes exécutés un jour donné. Ces plafonds ne tiennent pas compte de ce que vous avez déjà paramétré avec votre Banquier Privé.

VOS CARTES BANCAIRES

Gérez vous-même les capacités de paiement et de retrait de votre carte bancaire, selon vos besoins. Vous pouvez les augmenter ponctuellement depuis votre espace client Internet ou votre Appli Société Générale dans la limite de 5 000 euros de capacité de paiement supplémentaire et 1 000 euros maximum pour le retrait.

Verrouiller/paramétrer votre carte

En cas de doute quant à la perte de votre carte bancaire, vous pouvez verrouiller temporairement votre carte directement depuis votre espace client Internet ou votre Appli Société Générale, le temps de la retrouver.

Le déverrouillage est effectif en quelques clics. Il ne s'agit pas d'une mise en opposition.

Faire opposition immédiatement

En cas de vol ou de perte de votre carte bancaire : vous pouvez faire opposition immédiatement depuis l'Appli Société Générale ou depuis l'espace client.

Les cartes concernées sont toutes les cartes de paiement ou retrait des particuliers, hors cartes American Express.

En cas de saisie de trois codes erronés chez un commerçant sur un Terminal de Paiement Electronique (TPE), vous pouvez désormais débloquent votre carte en toute autonomie, en effectuant les étapes suivantes :

- ✓ Visualisez votre code secret via votre Espace Client Internet ou l'Appli, dans la rubrique Mes cartes > consulter mon code secret.
- ✓ Effectuez un retrait sur n'importe quel distributeur automatique de billets (Société Générale ou pas, en France ou à l'étranger).

SUIVRE LA BOURSE

Consultez les fils d'actualités financières et boursières, suivez les indices d'actions et de taux. Tenez-vous informé des dernières analyses Société Générale sur les actions.

Le passage d'ordre est possible sur votre Espace Client Internet et votre Appli :

- Supports : Compte Titres Ordinaires, PEA ou PEA-PME
- Actions : Paris/Amsterdam/Bruxelles, Francfort, Londres, Madrid, Milan, NASDAQ, NYSE, Toronto, Zurich
- Bons et droits, ETF, warrants, certificats, turbos, obligations : Paris/Amsterdam/Bruxelles
- OPCVM (uniquement depuis l'Espace Client Internet) : gamme Société Générale Gestion

ASSURANCE VIE

Vous pouvez consulter la situation de votre contrat depuis votre Espace Client Internet et réaliser, sous conditions, des opérations de versement et d'arbitrage. Pour toute demande d'information, nous vous invitons à contacter votre Banquier Privé qui saura vous accompagner dans cette démarche.

GESTION DU DÉCOUVERT EN COMPTE SPÉCIAL : DÉCAISSEMENT / REMBOURSEMENT EN LIGNE

Le Découvert en Compte Spécial (DCS) est un crédit⁽¹⁾ en fine⁽¹⁾ d'une durée d'un an renouvelable :

- mise à disposition des fonds⁽²⁾ en temps réel,
- possibilité de déblocage en plusieurs fois.

Votre demande d'avance de trésorerie 100% en ligne

1

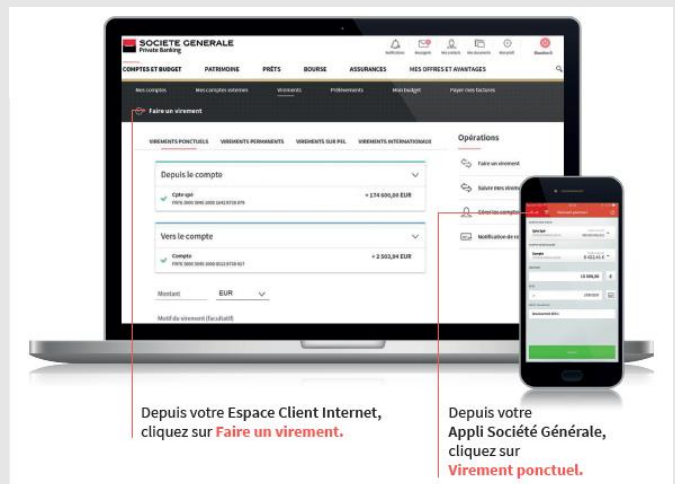
Sélectionnez votre Découvert en Compte Spécial en compte émetteur.

2

Choisissez votre compte bénéficiaire.

3

Renseignez le montant de votre avance et validez.



(1) Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager. Le présent document promotionnel, sujet à modification, est communiqué à titre purement informatif et n'a pas de valeur contractuelle.

(2) Le montant du DCS ne peut pas être supérieur au montant de la valeur prètable du contrat pris en garantie. Un DCS ne peut avoir en garantie qu'un seul contrat d'assurance vie ou de capitalisation.

MON PATRIMOINE, VOTRE PATRIMOINE ACCESSIBLE À TOUT MOMENT ET DANS UN SEUL ESPACE

Afin de vous accompagner dans l'analyse de votre situation patrimoniale et financière, Société Générale Private Banking a développé Mon Patrimoine, une solution innovante de gestion de patrimoine co-construite avec ses clients.



VOTRE PATRIMOINE ACCESSIBLE À TOUT MOMENT ET DANS UN SEUL ESPACE

Grâce à Mon Patrimoine, vous agrégez vos actifs, financiers ou non, et crédits pour obtenir une **vision à 360°** de votre patrimoine global. Vous accédez à ce service à tout moment, depuis votre Espace Internet sécurisé ou l'Appli Société Générale.



UNE RESTITUTION SIMPLE DE VOTRE PATRIMOINE POUR UN MEILLEUR PILOTAGE

Mon Patrimoine propose une **vision détaillée** par établissement, type de contrat, classe et sous-classe d'actifs pour chacun de vos placements financiers. Vous disposez également d'un espace dédié pour vos actifs immobiliers et pour vos crédits⁽¹⁾.



MAÎTRISER VOS DONNÉES EN TOUTE SÉCURITÉ ET CONFIDENTIALITÉ

Mon Patrimoine est un espace entièrement sécurisé et confidentiel. Les données renseignées **ne sont pas partagées avec Société Générale Private Banking**. Vous pouvez toutefois décider de les communiquer à un tiers de confiance.

Pour y accéder :

- 1/ Cliquez sur le menu « Patrimoine ».
- 2/ Sur la page de présentation du service, cliquez sur « Activer ».
- 3/ Saisissez votre mot de passe (identique à celui utilisé pour vous connecter à votre Espace).

(1) Sur la base des informations renseignées par vos soins.

Depuis juillet 2019, Mon Patrimoine s'est enrichi d'une nouvelle fonctionnalité vous permettant de mieux appréhender le comportement attendu de vos actifs financiers (performance probable, exposition au risque).



VOUS POUVEZ DÉSORMAIS ACCÉDER À L'ANALYSE DE VOTRE ALLOCATION D'ACTIFS FINANCIERS

Elle vous permet d'effectuer une projection à 5 ans du comportement probable de votre patrimoine financier, à la hausse comme à la baisse⁽³⁾.



(3) Les informations issues du Diagnostic d'allocation d'actifs financiers sont communiquées à titre purement indicatif. Elles ne sont pas destinées à fournir un conseil en investissement ni un quelconque autre service d'investissement et/ou ne constituent, de la part de Société Générale, ni une offre, ni une recommandation personnalisée, ni un conseil en vue d'investir dans les classes d'actifs mentionnées. Les simulations présentées ne peuvent constituer en aucune manière une garantie de performances futures. La méthodologie utilisée pour obtenir ces simulations a été établie à partir d'hypothèses élaborées par le groupe Société Générale. Les résultats du diagnostic vous sont présentés bruts de tout frais, commissions, fiscalité ou toute autre charge.

VOTRE SERVICE CLIENT PREMIUM

3944

**Service gratuit
+ prix appel**

(1)

Les conseillers du Service Client Premium

Réactifs et en lien avec votre Banquier Privé, ils sont en mesure d'apporter une solution à la plupart de vos demandes.

(1) 3944 (service gratuit + prix d'appel) accessible du lundi au vendredi, de 8h à 20h et le samedi de 8h à 19h. Depuis l'étranger, composez le +33 (1) 53 43 3944. Tarif selon l'opérateur.

Les demandes sur lesquelles ils peuvent vous accompagner immédiatement :

Gestion des cartes bancaires

- Capacité exceptionnelle de paiement et de retrait
- Opposition
- Traitement des dysfonctionnements
- Réédition du code secret carte
- Filtre fraude : détection d'anomalie sur l'utilisation des cartes

Virements

- Virement interne unitaire (SG/SG même titulaire) jusqu'à 50 000 €
- Virement externe unitaire France Métropolitaine sur bénéficiaire enregistré jusqu'à 10 000 €

Gestion du contrat Banque à Distance

- Réédition du code secret Banque à Distance

EN CAS DE DÉPLACEMENT À L'ÉTRANGER

Nous vous invitons à informer votre Banquier Privé d'un éventuel départ à l'étranger, ou à augmenter temporairement vos plafonds de paiement pour éviter toute interruption de service.

Dans le cadre de la deuxième directive européenne sur les services de paiement (DSP2), vos transactions par carte bancaire dans certains pays (dont les États-Unis) au-delà d'un certain seuil doivent nécessairement faire l'objet sur le terminal de paiement du commerçant, d'une lecture de la puce avec saisie du code PIN.

Les banques ayant appliqué les modifications attendues dans le cadre de la DSP2 constatent pour certains de leurs clients des refus de paiements (notamment aux États-Unis auprès d'hôtels, de restaurant ou de voyagistes).

Pour contourner ce refus, quatre solutions ont été identifiées :

- 1) Demander au commerçant d'initier le paiement avec une demande de validation du code PIN de la carte,
- 2) Demander au commerçant d'initier le paiement en mode « MOTO » (*Mail Order/Telephone Order*),
- 3) Effectuer les transactions via Paylib sans contact ou Apple Pay,
- 4) Faire un retrait au distributeur.

GÉREZ LES COMPTES DE VOTRE SOCIÉTÉ

Grâce à notre offre de banque à distance à destination des SCI et des sociétés patrimoniales, vous disposez d'un ensemble de services bancaires et financiers⁽¹⁾ : accès à vos comptes 24h/24, réalisation d'opérations courantes, saisie de paiements et encaissements...

Le plafond journalier de virement sur **Progéliance Net** varie de 0 à 100 000 euros. A la souscription, il est par défaut positionné à 12 500 euros.

Le plafond journalier de virement sur **Sogecash Net**, varie de 0 à 1 000 000 euros. A la souscription, il est par défaut positionné à 100 000 euros.

Service d'assistance Progéliance Net et Appli Pro :

Contact du lundi au vendredi (8h30 à 17h)
Tél : 08 25 08 90 90 (0,15€/mn)
Email : progeliancenet.hotline@socgen.com

Pour faciliter le traitement de vos demandes, nous vous invitons à vous munir de votre identifiant client ou du numéro de compte inclus dans l'abonnement.

SAU Sogecash Net :

0 825 041 040 (0,15€/mn), du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 ou par mail à l'adresse : Sogecashnet.hotline@socgen.com

(1) Progéliance Net, l'Appli Pro et Sogecash Net sont soumis à un abonnement mensuel. Retrouvez les tarifs sur professionnels.societegenerale.fr et entreprises.societegenerale.fr

CULTIVEZ LES BONS RÉFLEXES POUR NAVIGUER EN TOUTE SÉCURITÉ

À l'heure du tout au numérique, vos données personnelles sont d'une grande valeur.

Piratage des données de votre carte bancaire, fraude lors de vos achats en ligne ou encore réception d'e-mails usurpant la marque Société Générale pour accéder frauduleusement à vos comptes : nous devons tous être vigilants face à ces menaces. Pour protéger vos données personnelles et vos transactions, nous avons mis en place une politique de sécurité, ainsi que des bonnes pratiques pour repérer la fraude et s'en préserver.

Comment reconnaître un e-mail frauduleux ?

La technique du phishing que l'on appelle aussi hameçonnage est un type de piratage assez répandu. Vous recevez un e-mail imitant ceux de votre banque. Il vous invite à vous connecter à un site web, contrefait également, pour ensuite récupérer frauduleusement vos données bancaires (identifiant, mot de passe, numéro de carte bancaire, etc.).

Découvrez ci-contre quelques bonnes pratiques de sécurité pour y faire face.

A noter : votre messagerie intégrée à l'Espace Client Internet dispose de standards de sécurité renforcés. Vous pouvez ainsi échanger avec votre Banquier Privé en toute confiance puisque vos données les plus sensibles sont protégées.

Bonnes pratiques de sécurité

Veillez avant tout à vérifier l'adresse e-mail de l'expéditeur, ainsi que la syntaxe ou le caractère anxiogène du message. Lorsque nous vous contactons par e-mail, notre adresse d'envoi se termine par @socgen.com ou @actualite.privatebanking.societegenerale.fr. Si ce n'est pas le cas, il s'agit sans doute d'un e-mail frauduleux et dans ce cas :

1/ Évitez de cliquer sur les liens

Dans un e-mail frauduleux, les liens proposés peuvent être malveillants et en vouloir à vos données personnelles.

2/ N'ouvrez pas les pièces jointes

Elles peuvent contenir des virus ou des logiciels espions qui s'installent sur votre ordinateur pour ensuite récupérer et transmettre vos données.

3/ Ne répondez pas à ce type d'e-mail

Notamment s'il vous demande de transmettre des données confidentielles, en saisie directe ou par le biais d'un formulaire.

Comment se protéger de la fraude à la carte bancaire ?

Utilisation de votre carte bancaire perdue ou volée, piratage de vos données lors d'un paiement en ligne... Ce type de fraude est de plus en plus fréquent : il représentait 473 millions d'euros en 2020⁽¹⁾.

Pour y faire face, nous vous proposons plusieurs solutions visant à protéger vos transactions et les données de votre carte.

Bonnes pratiques de sécurité

1/ Le Pass sécurité pour vos achats en ligne

Lors du paiement sur Internet, vous recevez une notification dans votre Appli⁽²⁾ pour vous authentifier et confirmer la transaction. Ainsi, votre smartphone devient la clé pour sécuriser vos achats en ligne. Pour cela, pensez à activer votre Pass Sécurité dans votre Appli.

2/ L'option crypto dynamique, une sécurité renforcée

Le principe est simple : au dos de votre carte, les trois chiffres indispensables au paiement (cryptogramme de sécurité) sont digitaux et changent toutes les heures. De quoi réduire les risques d'utilisation de vos données de carte bancaire en cas de piratage⁽³⁾.

3/ Le verrouillage/déverrouillage de votre carte⁽⁴⁾

Vous pensez avoir égaré votre carte bancaire ? Un clic suffit pour la verrouiller et restreindre momentanément son utilisation. Vous pourrez la déverrouiller lorsque vous l'aurez retrouvée, depuis votre Espace Client Internet ou votre Appli.

Voici quelques éléments complémentaires pour préserver la sécurité de vos données confidentielles :

- des mots de passe de qualité (autrement dit « robustes » avec un mélange de chiffres, lettres et caractères spéciaux),
- un mot de passe par compte client,
- une vigilance sur les pages d'authentification des sites internet.

(1) Source : rapport 2020 de l'Observatoire de la sécurité des moyens de paiement

(2) L'accès à un certain nombre de fonctionnalités nécessite l'adhésion au service Banque à Distance (gratuit hors coûts de connexion facturés par votre fournisseur d'accès à internet).

(3) Option crypto dynamique soumise à conditions. Le prix de l'option (12€/an - tarif au 01/01/2021) s'ajoute à la cotisation de votre carte. Pour les titulaires d'une carte CB Visa Infinite, gratuité au choix de cette option ou de l'option e-carte Bleue. La seule exception concerne les paiements récurrents (abonnements ou règlements mensuels de factures par exemple) où le cryptogramme n'est vérifié qu'à la première transaction. Par ailleurs, sur certains sites marchands, cette option nécessite de renseigner à chaque commande vos informations de carte bancaire.

(4) Seuls les paiements en ligne interrogeant le serveur d'autorisation de la banque seront bloqués.

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Le contenu de ce document n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni un conseil ou une recommandation en investissement, ni un conseil ou une recommandation personnalisée en assurance, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal, ni une offre de produit ou service ou une sollicitation d'aucune sorte de la part de Société Générale Private Banking.

Les informations qui y sont contenues sont données à titre indicatif et visent à mettre à la disposition du lecteur les informations pouvant être utiles à sa prise de décision. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites ne garantissent en aucun cas les performances futures.

Avant toute souscription d'un service d'investissement ou d'un produit financier, l'investisseur potentiel doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation détaillée du service ou produit envisagé (prospectus, document intitulé « informations clés pour l'investisseur », Term sheet), en particulier celles liées aux risques associés à ce service ou produit.

Société Générale Private Banking France ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise par un investisseur sur la base de ces informations. Le présent document est confidentiel, destiné exclusivement à la personne à laquelle il est remis, et ne peut ni être communiqué ni porté à la connaissance de tiers, ni reproduit totalement ou partiellement, sans accord préalable et écrit de Société Générale Private Banking France.

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous connecter sur notre site <https://www.privatebanking.societegenerale.com/fr/>

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING FRANCE

EST LA LIGNE MÉTIER DE L'ACTIVITÉ DE BANQUE PRIVÉE
DE SOCIÉTÉ GÉNÉRALE S.A, AGISSANT SOUS LA MARQUE
« SOCIÉTÉ GÉNÉRALE PRIVATE BANKING ».

29 BOULEVARD HAUSSMANN
75009 PARIS - FRANCE

TÉL. 01 53 43 87 00

FAX. 01 53 43 87 97

WWW.PRIVATEBANKING.SOCIETEGENERALE.FR

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1 046 405 540 EUROS AU 01/02/2022
IMMATRICULÉE AU R.C.S. DE PARIS
SOUS LE NUMÉRO UNIQUE D'IDENTIFICATION 552 120 222

SIÈGE SOCIAL

29 BOULEVARD HAUSSMANN 75009 PARIS